

FRANCE**LES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES AU PLUS BAS DEPUIS L'AVANT-CRISE**

LATRIBUNE.FR



Le nombre de défaillances d'entreprises a continué de refluer au troisième trimestre 2017, passant sous le seuil des 11.000 procédures pour la première fois depuis l'été 2007, selon des données du cabinet d'études [Altares](#) parues mardi.

C'est la première fois que le nombre passe sous la barre de 11.000 depuis 2007. Les défaillances d'entreprises ont baissé de 5,2% sur un an au troisième trimestre, à 10.830 contre 11.422 un an auparavant, atteignant ainsi leur plus bas niveau depuis dix ans, selon une étude du cabinet [Altares](#) publiée mardi.

En données glissées sur douze mois, septembre signe par ailleurs "la 34^e baisse mensuelle consécutive du nombre de défaillances d'entreprises, exception faite de trois mois en 2015, où la hausse était de l'épaisseur du trait", précise [Thierry Millon](#).

**RÉDUCTION SENSIBLE POUR LES PME DE PLUS
DE 100 PERSONNES**

Dans le détail, la "sinistralité" des PME de 50 à 99 salariés s'est stabilisée au 3e trimestre à un niveau bas, pendant que celle des PME de taille plus importante, à partir de 100 salariés, s'est sensiblement réduite (-23%). Les entreprises de 3 à 9 salariés sont pour leur part parvenues à stabiliser leur situation, après de fortes baisses de défaillance au cours des derniers trimestres. Côté secteurs professionnels, l'industrie continue d'être bien orientée (défaillances en baisse de 4,3%), tout comme la construction (-10,9%), le commerce (-2,2%) offrant pour sa part des tendances hétérogènes.

Le monde agricole a pour sa part "bénéficié d'une fenêtre de respiration", avec un nombre de défaillances en recul de 9,3%, précise par ailleurs Altares. Sur neuf mois, il reste toutefois en hausse de 9,3%.

NETTE BAISSÉ DES PROCÉDURES JUDICIAIRES

"Cette meilleure résistance des entreprises permet de ramener le nombre d'emplois menacés par les procédures judiciaires à 33.800", contre 39.400 voilà un an, souligne Thierry Millon, directeur des études Altares, cité dans un communiqué.

Par secteurs, le redressement de la situation se poursuit dans la construction (-10,9%) et la restauration (-7%). Le bilan dans le commerce, plus mitigé (-2,2%), recouvre des évolutions très contrastées, avec notamment une "amélioration remarquable" pour l'habillement (-29%), tandis que la santé humaine reste en difficulté (+8%), en particulier pour les infirmiers et les sages-femmes, qui ont connu une hausse de 53% de la sinistralité. Le monde agricole a vu sa situation s'améliorer, avec des défaillances en baisse de 9,3% au troisième trimestre, mais la sinistralité reste en hausse de 9,3% sur neuf mois.

(avec AFP et Reuters)